

N° 361
Novembre
Décembre
2010

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

La nouvelle maison communale

Energie

- La chaudière biomasse de la commune

Histoire

- Une hache préhistorique découverte à Baelen

En bref

- La police déménage aussi
- La bibliothèque reste dans son module
- Bientôt la nouvelle école



Groupe d'Action Déchets:
une nasse à canettes à Néréth



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Le deuxième week-end du mois d'octobre a vu l'inauguration de la nouvelle maison communale.

Un grand moment de cette mandature !

Un grand moment pour le personnel communal qui a pu prendre officiellement possession d'un outil qui devrait lui permettre d'assurer un service de qualité à la population. Je tiens à réitérer tous mes remerciements à l'ensemble du personnel pour la continuité du service qu'il a assumé pendant trois ans et neuf mois, dans des conditions très difficiles.

Un grand moment pour les mandataires communaux qui vont enfin pouvoir disposer de locaux leur permettant d'assurer au mieux le mandat que la population leur a confié.

Un grand moment enfin pour des centaines de concitoyens qui ont répondu à l'invitation des Collège et Conseil communaux et qui ont pu visiter leur nouvelle maison communale.

Félicitations à Madame Micheline Radermecker-Franck pour le magnifique reportage-photos réalisé au fil des travaux durant toutes ces années.

Cette maison est la maison commune qui accompagne chacun d'entre nous tout au long de sa vie.

Un peu comme une horloge nous rappelle le cours inexorable du temps, la maison communale se trouve toujours et irrémédiablement sur le chemin de nos existences :

- > Elle voit les sourires des jours de joie tout d'abord : c'est ici que chacun naît, du point de vue de l'état civil. C'est ici, également, que chacun se marie et entame ainsi une nouvelle existence.
- > Elle voit les larmes des jours de peine ensuite : c'est ici que chacun meurt, hélas, toujours du point de vue de l'état civil.
- > Elle est le témoin des jours de devoir enfin : c'est ici que chacun vote à intervalles réguliers ; c'est ici que chacun vient accomplir les formalités essentielles de la vie courante, pour obtenir une carte d'identité ou un passeport par exemple.

Bref, la maison communale est indissolublement liée à nos vies, elle est une maison où l'on vient sans cesse et où, comme citoyen, l'on doit se sentir bien.

C'est ce que modestement nous avons essayé de réaliser. Et ce sera à la population d'en juger.

Bienvenue à tous dans votre nouvelle maison communale.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition: janvier / février 2011 distribué vers le 17 janvier 2011

Date limite de remise des documents: 15 décembre 2010

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
Sur rendez-vous les lundi, mercredi
et vendredi après-midi.



Attention !

L'Administration communale sera fermée

> **Jeudi 11 novembre** (Armistice)

> **Lundi 15 novembre** (fête du Roi)

ETAT-CIVIL

Naissances

Amelie WOLTER, Runschen, 46A (11/08)
Maylis LEZAN de MALIZARD, r. Longue, 51 (22/08)
Lena DOBLER, r. de l'Invasion, 70 (21/08)
Naël SPABECK, chemin du Ruyff, 2 (16/09)
Elena KRICKEL, r. de l'Invasion, 24 (22/09)
Axel WILKIN, Forges, 75 (25/09)
Amin OMERAGIC, Boveroth, 35/4 (04/10)
Sinan CHAMBEAU, Forges, 91 (08/10)
Zoé BLEHEN, Boveroth, 36 (12/10)

Mariages

Raphaël BOLLETTE et Roxane FIEVETZ,
Perkiets, 2 (11/09)
Sébastien DETHIER et Audrey JACOB,
r. de l'Invasion, 46 (18/09)

Décès

Norbert PIRONT,
place Th. Palm, 23 (21/08)
Jean JACOB, époux de Georgette SCHMETZ,
r. du Pensionnat, 7 (13/09)
Edith COMINOLI, Vve de José KÖTTGEN,
Pingeren, 5 (24/09)
Joseph DEMOULIN, Vf de Jacqueline PIRARD,
ch. de Hoevel, 31 (28/09)
Elvire LITT,
rue du Pensionnat, 7 (08/10)
Anna DUVIVIER, Vve de Léon VOTION,
ch. de Hoevel, 10 (23/09)

PARUTIONS 2011 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
janv/fév 2011	15-déc-10	lundi 17 janvier
mars/avril 2011	15-fév-11	lundi 7 mars
mai/juin 2011	15-avril-11	lundi 9 mai
juillet/août 2011	15-juin-11	lundi 11 juillet
sept/oct 2011	15-août-11	lundi 5 septembre
nov/déc 2011	15-oct-11	lundi 7 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

REMERCIEMENTS

Par ce petit mot, et pour n'oublier personne, nous voudrions vous remercier pour votre présence, ainsi que vos prières, lors du décès de notre cher oncle, **Joseph Demoulin**. Toutes ces marques de soutien et de sympathie nous sont allées droit au cœur. MERCI.

Les neveux et nièces DEMOULIN-PIRARD, et apparentés

Profondément touchés par vos marques de sympathie exprimées lors du décès de Madame **Edith COMINOLI, Veuve de José KÖTTGEN**, nous vous remercions sincèrement pour vos messages de condoléances, vos envois de fleurs, votre présence dans ces moments de peine et de deuil.

La famille

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL



Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le **JEUDI 13 janvier 2011**.

Nous vous prions de bien vouloir débarrasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, ..., et de le déposer, de façon visible, le mercredi 12 janvier au soir en bord de route (sans toutefois entraver la circulation).

Attention: tout sapin non repris parce qu'il n'aura pas été déposé le mercredi soir, devra être évacué par vos soins et à vos frais.

Merci de votre collaboration

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **3 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

11 NOVEMBRE 2010 ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Le Comité des Anciens Combattants de Baelen-Membach vous invite à participer nombreux aux manifestations qu'il organise comme suit :

Relais sacré : le dimanche 7 novembre 2010

à 12h40, au monument de Baelen, et à 12h50, sur la place Th. Palm à Membach.

11 novembre à Membach

9h00 : Accueil des Anciens Combattants à la maison communale par M. le Bourgmestre, MM. les Echevins, Mme la Présidente du CPAS ainsi que Mmes et MM. les Conseillers communaux.

Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Membach seront associés à cette manifestation.

Départ en cortège pour le dépôt de fleurs aux deux monuments, rue des Fusillés, place Th. Palm, ainsi qu'au cimetière de Membach.

11 novembre à Baelen

10h30 : Messe fondée par les Anciens Combattants en l'église saint Paul. Réception des Anciens Combattants devant l'église. Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Baelen seront associés à cette manifestation.

Après la messe, départ en cortège à travers le village et dépôt de fleurs aux Monuments aux Morts.

Réception à la cafétéria du Foyer culturel.

Cordiale bienvenue à tous.

Pour la F.N.C. : M. Célestin BAGUETTE,
Porte-drapeau

Pour l'Administration communale :
Le Bourgmestre : M. Maurice FYON
Le 1^{er} Echevin : M. Robert JANCLAES
La Secrétaire : Mme Christel PLOUMHANS



1) DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h** de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

2) ATTENTION

Les **papiers-cartons et les PMC (sacs bleus)** sont désormais collectés **LE MÊME JOUR**, toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).

OBJETS TROUVÉS

Renseignements :
Administration communale
(087/76.01.10)



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



■ L'administration communale a déménagé

Les bureaux de l'administration sont désormais définitivement transférés dans la nouvelle maison communale. Les modules qui se trouvaient derrière le bâtiment de la police ont d'ailleurs été enlevés. Ne manquez pas notre dossier sur la nouvelle maison communale dans ce bulletin.



■ La police déménage aussi

Depuis le 21 octobre, l'antenne de police locale a elle aussi rejoint la nouvelle maison communale. Les nouveaux bureaux sont totalement indépendants de ceux de l'administration et disposent d'un accès séparé, sur le côté du bâtiment, via la cour de l'école.

Petit rappel des heures d'ouverture de l'antenne de police de Baelen : le lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 11h30, mercredi et vendredi de 15h à 17h. Le samedi, les policiers sont présents de 9h30 à 10h30 à Baelen et de 11h à 12h à Membach.

Profitions-en pour rappeler également le numéro de l'antenne de police de Baelen, à former pour tout service (plaintes, renseignements, documents, interventions de l'agent de quartier) : 087/76.66.71.

En-dehors des heures de service à Baelen, vous pouvez contacter l'antenne de police de Welkenraedt, au 087/39.48.30. Celle-ci est ouverte de 8h à 17h du lundi au jeudi, et de 8h à 19h le vendredi.

Pour les appels urgents, formez le 101.



Les nouveaux bureaux de la police, accessibles à la population depuis le 21 octobre.

■ La nouvelle école sera bientôt terminée

Les premiers déménagements sont programmés pour les vacances de Noël. Progressivement, les classes de maternelle vont être transférées vers la nouvelle école, dont les travaux se terminent. Les classes de primaire occuperont temporairement le nouveau bâtiment elles aussi, permettant ainsi aux différents corps de métier d'entamer la dernière phase des travaux : la rénovation du bâtiment principal.



Les travaux de la nouvelle école avancent bien.

■ La bibliothèque, elle, attend encore un peu

La bibliothèque ne quittera pas son module tout de suite. A terme, elle occupera l'ancienne école maternelle, actuellement toujours occupée par les tout-petits. Lorsque ceux-ci auront investi leur nouvelle école, ce bâtiment sera rénové et transformé pour accueillir la bibliothèque et ses lecteurs dans les meilleures conditions.



Les modules qui abritaient l'administration communale ont disparu, reste celui de la bibliothèque.

■ Suite de l'expo de Marie-Claire Dreuw-Kuckart

Après sa première exposition à la kermesse de Baelen, Marie-Claire Dreuw-Kuckart continue à travailler et réalise notamment des peintures avec du sable coloré ou naturel, des cadres pour enfants, ou des plateaux pour servir. A la recherche d'une idée de cadeau pour la fin d'année ?

Vous pouvez la contacter en soirée au 087/76.24.66 ou 0476/99.10.04. Ne tardez pas, pensez au délai de réalisation...



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h et 13h30 – 16h
Mardi	8h30 – 12h fermé
Mercredi	8h30 – 12h et 13h30 – 16h
Jeudi	8h30 – 12h fermé
Vendredi	8h30 – 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : **087/69.32.00**
Fax : **087/69.32.09**

JOB : envie de devenir volontaire à la Protection civile ?

La Protection civile offre son aide à la population et vient en renfort des services de secours et de police lors de catastrophes ou de calamités de grande ampleur. Ses hommes interviennent 24h/24 et 7j/7. Il arrive pourtant que les 600 agents professionnels aient besoin d'aide. Pour cela, les agents volontaires sont essentiels ! En tant que volontaire à la Protection civile, vous accomplirez des prestations ponctuelles telles que :

- Distribution d'eau potable ou de vivres ;
- Participation à la recherche de personnes disparues ;
- Lutte contre les pollutions ;
- Soutien logistique à la police et la justice ;
- Participation à des missions d'aide internationales ;
- Entretien du matériel lourd ;
- etc.

Cette année, la Protection civile recrute 400 agents volontaires pour ses différentes unités situées sur l'entière du territoire belge. N'hésitez plus : allez sur le site internet www.protectioncivile.be et cliquez sur Jobs !



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Changement d'horaire : lundi – jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
Claudine.Bebonne@publilink.be

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le vendredi pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9 à 12h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11,
4000 LIEGE

Tél. 04/230.11.11
Fax 04/230.11.20
www.spi.be



La nouvelle maison communale



Remise à neuf et fleurie, la maison communale vous ouvre ses portes

Le vendredi 8 octobre 2010, la commune de Baelen a accueilli le ministre Marcourt, Ministre de l'Economie et Vice-président du gouvernement wallon. Il nous rendait visite à l'occasion de l'inauguration officielle de la maison communale, qui a rouvert ses portes rue de la Régence. En compagnie du Bourgmestre, du collège et de nombreux invités, il a dévoilé la pierre inaugurale et donné le coup d'envoi à un week-end de festivités autour de notre maison communale entièrement restaurée. Outre la soirée d'inauguration officielle, la journée portes ouvertes a suscité l'enthousiasme de la population venue en nombre découvrir les lieux. Petit retour en images sur cet événement et explications pour ceux qui n'ont pas pu y assister.



Le 8 octobre 2010 la maison communale restaurée suite à l'incendie du 11 janvier 2007
a été inaugurée par
Monsieur le Ministre Jean-Claude MARCOURT Vice-Président du Gouvernement wallon
Monsieur Maurice FYON, Bourgmestre
Madame Marie-Colette BECKERS Présidente du CPAS
Messieurs Robert JANCLAES, José XHAUFLAIRE et Francis BÉBRONNE, Echevins.

La pierre inaugurale, installée dans l'atrium et dévoilée ce 8 octobre



Le collège communal, prêt pour l'inauguration.



avant de couper le traditionnel ruban,
les discours d'inauguration, devant de nombreux invités



Arrivée des premiers invités. Parmi eux, le ministre Marcourt



Rez-de-chaussée



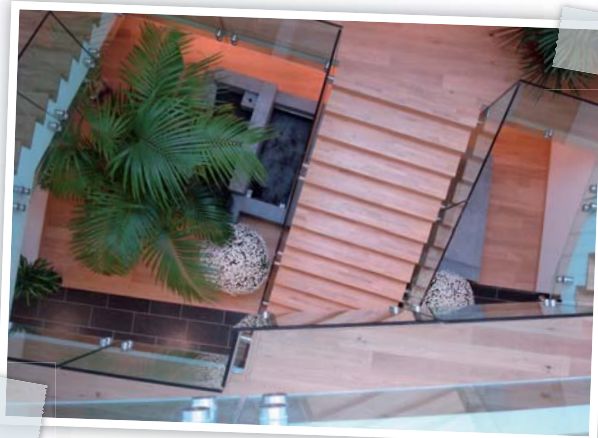
Le nouvel escalier, au cœur du bâtiment.

Si la maison communale aménagée et rénovée est accessible depuis quelques semaines, son ouverture n'avait pas encore été officiellement organisée. L'incendie datant déjà de janvier 2007, il aura fallu attendre 3 ans et 9 mois pour voir l'aboutissement de cette rénovation en profondeur. Car la transformation est de taille, les nombreux visiteurs de ce week-end inaugural en témoigneront : ajout d'un étage supplémentaire, transformation de l'ensemble du bâtiment pour l'adapter aux besoins actuels, apport de lumière pour en faire un lieu agréable et accueillant. Le travail terminé aujourd'hui est remarquable par son architecture et l'alliance harmonieuse entre tradition et modernité.

Ce qui frappe dès l'entrée dans la maison communale, c'est l'espace, l'impression d'ouverture, la luminosité. L'ancien escalier ayant été détruit dans l'incendie, il a été remplacé par un nouveau, très moderne et en bois clair, mais installé au même endroit. Les rampes vitrées permettent au regard de circuler sans entrave jusqu'au deuxième étage. Et, tout en haut, le puits de lumière formé par la nouvelle verrière amène le soleil jusqu'au cœur du bâtiment. Autour de cette cage d'escalier monumentale, les espaces ont été redistribués, mais certaines pièces sont restées inchangées, afin de conserver une trace de la maison communale telle qu'elle était avant l'incendie. C'est le cas de la salle du Patrimoine, par exemple, dont le plafond et les moulures ont été rénovés à l'identique. Lors de la journée portes ouvertes, de nombreux visiteurs se sont d'ailleurs amusés à tenter de resituer les anciens locaux dans la nouvelle disposition.



Le puits de lumière permet au soleil de pénétrer jusqu'au rez-de-chaussée.



Une architecture résolument contemporaine : l'atrium vu d'en haut.



La salle du Patrimoine, rénovée à l'identique.

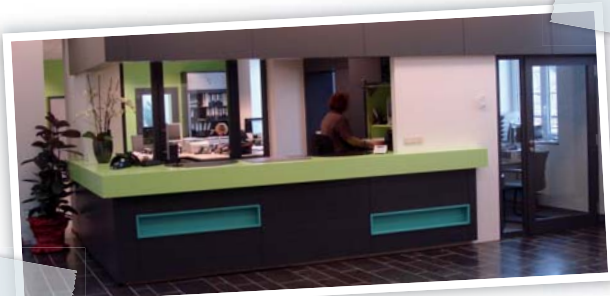
Votre nouvelle maison communale

A chaque étage sa fonction

La nouvelle maison communale se divise désormais en trois parties : une première partie dite « administrative » qui inclut tous les services ouverts à la population et, bientôt, les services de police. La seconde partie, à l'étage, regroupe les bureaux du bourgmestre, des échevins, de la secrétaire communale, le receveur et les bureaux administratifs moins accessibles au public (service du personnel et comptabilité). Enfin, la troisième partie, occupant le nouvel étage créé lors de la rénovation, comprend les salles du conseil et des archives.

1. Rez-de-chaussée : l'administration communale

La partie administrative occupe tout le rez-de-chaussée du bâtiment. Si la police possède une entrée séparée sur le côté du bâtiment (qui était autrefois l'accès aux bureaux de l'administration, la grande porte d'entrée n'étant ouverte qu'en certaines occasions), l'accès à tous les autres services se fait à présent par la porte en façade. Le perron a été réaménagé afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, tout en conservant partiellement les marches en pierre qui font partie de l'âme du bâtiment. A l'intérieur, un ascenseur permet également aux visiteurs moins valides de gravir les étages.



Le guichet d'accueil de la population, avec, derrière, les bureaux du service Population/Etat Civil.

Dès l'entrée, un comptoir d'accueil reçoit tous les visiteurs et les dirige vers les différents services. C'est à ce comptoir d'accueil que sont désormais disponibles tous les documents délivrés par le service Population/Etat-Civil, dont les bureaux sont situés juste derrière. Le petit bureau attendant sert à délivrer les cartes d'identité ou à assurer plus de confidentialité dans certains cas. De l'autre côté du hall d'entrée, le service Urbanisme est à présent doté d'une salle de réunion pour accueillir ses visiteurs dans de meilleures conditions. Enfin, c'est également au rez-de-chaussée que l'on trouve le service casiers judiciaires et le service communication/accueil extrascolaire.

Profitons de l'occasion pour rappeler les heures d'ouverture des bureaux :

Lundi – mercredi – vendredi : de 8h30 à 12h
Mardi – jeudi : de 8h30 à 12h et de 14 à 16h
Samedi : de 9h à 12h

2. A l'étage

Au premier étage se trouvent les services administratifs de la commune. Le service comptabilité, le service du personnel, la secrétaire communale se partagent une aile du bâtiment, tandis que l'autre aile, plus « politique », est occupée par les échevins, le bourgmestre et le receveur communal. La salle du Patrimoine, remise à neuf mais inchangée, fait office de salle de réunion du collège et, comme avant, de salle des mariages. Nul doute que celle-ci, ainsi que le nouvel escalier, offriront un cadre magnifique pour photographier les futurs mariés du village.



Au premier étage, les services administratifs, le bourgmestre et les échevins sont accessibles sur rendez-vous.

Ces différents services sont accessibles à la population sur rendez-vous (par téléphone, au 087/76.01.10). De même, le bourgmestre et les échevins peuvent vous recevoir, sur rendez-vous également. Voici les attributions de chacun et des modalités pour les contacter:

- > **Maurice FYON** (Bourgmestre – Etat civil, population, élections – police, sécurité – service d'incendie – Agriculture – Patrimoine, propriétés communales – aménagement du territoire, urbanisme, monuments et sites – cimetières) : reçoit tous les jours sur rendez-vous, et le samedi de 10h à 12h. Pour prendre rendez-vous : 087/76.01.10 ou 0476/40.67.14
- > **Robert JANCLAES** (1^{er} échevin, échevin des travaux et bâtiments, de l'environnement, des cultes et des PME) : tous les jours soirs (sur rendez-vous à l'administration ou en direct au 0476/32.81.11), le samedi de 10h à 12h de préférence sur rendez-vous (0476/32.81.11).

> **José XHAUFLAIRE** (2^{ème} échevin, échevin du budget, de l'enseignement et du développement rural) : tous les jours soirs, ou le mardi et jeudi de 10h à 16h, toujours en prenant rendez-vous à l'administration communale ou au 0476/21.59.39

> **Francis BEBRONNE** (3^{ème} échevin, échevin de la jeunesse, des sports, de la culture, du tourisme et de la communication) : tous les jours en soirée, les vendredi et samedi matin sur rendez-vous (par téléphone au 0479/269 541 ou par mail à francis.bebonne@acbm.be)

3. La salle du conseil

Enfin, au deuxième étage, la spacieuse salle du conseil est le nouveau cadre des conseils communaux. Ses dimensions généreuses permettront de l'utiliser pour différentes réceptions et réunions, et les équipements modernes dont elle est dotée en font une salle polyvalente très fonctionnelle. La salle offre en outre une vue panoramique sur le village grâce au ruban vitré qui couvre 3 de ses murs. De l'autre côté du bâtiment, la salle des archives, elle aussi munie de vitres, sur 2 côtés, procure un point de vue inédit et splendide sur le clocher du village. Ce deuxième étage, construit à la place du grenier en rehaussant le toit, aura permis d'augmenter sensiblement la superficie de la maison communale, depuis longtemps trop petite pour une population en constante croissance.



La salle du conseil pourra aussi accueillir les réunions des associations du village.



Une vue inédite sur le village depuis la salle des archives.

A quelque chose, malheur est bon

Dans cette rénovation, il faut aussi souligner les éléments moins visibles mais importants, comme l'installation d'une isolation performante, ou d'une nouvelle chaudière à pellets, qui permettra à terme de chauffer non seulement la maison communale, mais aussi l'école toute proche et le foyer culturel. Autant d'éléments qui font de ce bâtiment auparavant très énergivore un modèle en termes de consommation et de développement durable.

Il importe enfin de reparler du prix de ces transformations : pour un montant total de près de 2 millions d'euros, la commune n'en payera que 319.000, le reste étant financé par l'assurance incendie (660.000€) et la région wallonne, qui a accordé 2 subsides de 815.000 et 203.000€. Une opération intéressante pour notre village, qui va gagner sa mise grâce aux économies d'énergie et qui est à présent doté d'un outil moderne et prestigieux, à la fois ancré dans la tradition et résolument tourné vers le futur. Une belle illustration du proverbe « A quelque chose, malheur est bon » !

La maison communale, notre maison commune

Au cours de la journée portes ouvertes, un photographe a immortalisé tous les visiteurs qui le souhaitaient sous la verrière. Plus de 600 clichés ont ainsi été pris. Les photos seront assemblées en une grande fresque murale qui sera placée dans la salle du conseil en souvenir de l'inauguration, symbolisant ainsi le fait que la maison communale est la maison de tous les citoyens. Un beau projet, dont nous ne manquerons pas de reparler.



La journée portes ouvertes, une occasion unique de visiter tout le bâtiment...



La salle du conseil, au moment du discours du bourgmestre

... ou d'essayer le fauteuil mayoral !





La nouvelle chaudière biomasse

La nouvelle maison communale a été inaugurée le 8 octobre dernier. Beaucoup de choses ont été dites sur ce nouveau bâtiment et notamment qu'il est à la pointe de la technologie en matière de chauffage, régulation, ventilation et isolation.



Pour le chauffage, la commune s'est inscrite dans la voie du développement durable en installant une chaudière biomasse. Le pellet qui est utilisé comme combustible est en effet considéré comme une énergie renouvelable, pas parce qu'il n'émet pas de CO_2 lorsqu'on le brûle, mais parce qu'il est issu de bois qui peut être replanté.

Précisons par ailleurs que le pellet qui sera brûlé dans cette nouvelle chaudière provient de nos forêts et est transformé en Wallonie, contrairement au gaz et au pétrole qui sur le plan économique ne profitent que très peu à notre économie.

La chaudière est complètement automatisée et ne demande que peu d'intervention humaine.

Elle alimente quatre bâtiments (la nouvelle école, la maison communale, l'ancienne école et le foyer culturel) via un réseau de chaleur. A terme, la bibliothèque sera certainement raccordée au réseau, tout comme les bâtiments de l'autre côté de la route (CPAS, Bailus et Cantellerie).

Elle a une puissance de 220 kWh et est appuyée en cas de nécessité par une deuxième chaudière qui elle, fonctionne au gaz. Le recours à cette deuxième chaudière devrait être marginal puisque la nouvelle installation couvrira plus de 90% des besoins en chauffage des quatre bâtiments qu'elle alimente.

Les besoins thermiques des quatre bâtiments concernés par la chaudière représentent l'équivalent d'environ 80.000 litres de mazout, ce qui correspond à 161 tonnes de CO_2 . En utilisant les pellets comme combustible, la commune n'émettra plus que 23 tonnes de CO_2 , soit sept fois moins.

Sur le plan financier, l'économie s'élève chaque année à environ 10.000€ de combustible, le calcul ayant été fait sur un prix du gaz à 0.45€/m³. Actuellement, le prix du gaz est monté à 0.69€/m³ tandis que le prix du pellet, lui, n'a presque pas évolué. Ce qui veut dire que le gain pour la commune a déjà augmenté. Au niveau du coup de l'installation, il s'agit d'un investissement d'environ 250 000€, dont 203 000€ sont pris en charge par la Région Wallonne dans le cadre du subside spécial UREBA. Cet investissement permet d'éviter le placement de quatre chaudières gaz décentralisées.

L'administration communale, la nouvelle école et l'ancienne sont également équipées d'une ventilation mécanique contrôlée avec une récupération de chaleur par un «système double flux». Cette technologie a pour but de contrôler la ventilation afin d'amener un maximum de confort aux utilisateurs mais également de faire des économies d'énergie. Ces économies sont réalisées en récupérant la chaleur (90%) dans l'air vicié qui est expulsé du bâtiment et en rendant cette chaleur à l'air frais entrant dans le bâtiment via un échangeur. Précisons qu'il n'y a pas de contact entre l'air entrant et l'air sortant.

Les autres investissements en matière d'énergie concernent l'isolation, qui a été renforcée dans trois des bâtiments raccordés à la chaudière. Au-delà des économies d'énergie que cela va engendrer, le but était aussi de réduire au maximum la puissance de la chaudière à installer.

Le dernier poste est la régulation : les deux nouveaux bâtiments sont équipés de sous-stations qui envoient un signal à la chaudière quand le bâtiment a besoin de chauffage, et de sondes extérieures qui mesurent la température extérieure, permettant notamment d'anticiper la mise en route des systèmes et de tenir compte des variations de température. Des thermostats placés à divers endroits, permettent enfin d'adapter le chauffage en fonction des besoins.

On peut dire sans complexe que ces installations sont tout à fait pensées et conçues pour affronter le futur avec un grand respect des générations suivantes.

Roland Fanielle (conseiller énergie)

Horaire à l'Administration communale :

toutes les semaines paires
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sur RV
Email : roland.fanielle@gmail.com
Tél. 087/76.01.41

BAELEN : la Bibliothèque se situe toujours dans le module isolé derrière l'ancien bureau de la police.

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi de 11h30 à 15h30

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 13h30

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées

- 20 centimes pour les livres adultes

- 1 euro pour les jeux

Ses collections comptent **15.000 livres.**

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous demandez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages Budget & Droits - Ça m'intéresse - Côté Santé Equilibre - Gael maison - Grande - Idées Jardin - Ma Santé - Philosophie - Plus Magazine Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D Test Achats - Top Santé.

Et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Les Blondes en 3D
- Le Chant des Stryges n°13
- Galactik football n°1
- Gil Saint André n°9
- Le Scorpion n°9
- Tamara n°8

Adultes

- L'Ame du Temple de R. YOUNG
- De sang royal de P. ASPE
- La France : régions du nord (Guide voyages Michelin)
- Faute de preuves de H. COBEN
- La Glèbe de A - G TERRIEN
- L'Héritage maudit de H. GRAHAM
- Intime ressemblance de L. SCOTTOLINE
- Midi-Pyrénées (Guide voyages Michelin)
- Le Musée perdu de S. BERRY
- Les Nuits de Malibu de E. ADLER
- Les Ravages de la passion de M-B DUPUY
- Le Rire du Cyclope de B. WERBER
- Sans un adieu de H. COBEN
- Une si belle école de C. SIGNOL

Jeunesse

Manga

- Bleach n°37
- Naruto n°50
- One Piece n°54
- Yu Gi Oh n°25

Divers

- Le Baiser de l'ange
- Comment se débarrasser d'un vampire amoureux
- High School Musical n°15
- Les Larmes du crocodile (Alex Rider)
- Lili rêve d'être une femme
- Max et Lili veulent éduquer leurs parents
- Percy Jackson n°5
- Reckless de C. FUNKE
- Winx n°34

Ludothèque : Jeux

- Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz
- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés
- Bataille navale
- Echelles et serpents
- Jeu de loto
- Trivial poursuit (Découverte de la France)
- Jeu de la roulette
- Chaturanga
- Twister
- Jeu de l'oie
- Jeu de dame
- Jeu de Poker
- Jeu de Tarot
- Mimons ensemble
- Jeu de Backgammon
- Super Boggle



Une hache préhistorique découverte à Baelen !

La découverte d'une petite hache en silex sur le territoire communal permet à Francis Polrot de nous faire parvenir une notice relative à cette trouvaille dans l'attente d'un travail plus élaboré que nous ne manquerons pas de vous communiquer le moment venu.

Cette hachette rejoint de la sorte d'autres objets en pierre d'époque préhistorique découverts et déjà répertoriés par Benoît Pelzer et Francis Polrot à Eykdrieschen, Mazarinen, Meuschemen, Honthem, au Blanc-Baudet: flèches, grattoir, éclats de silex, hache polie... qui avaient été présentés au public dans les locaux de la Maison communale de Baelen, lors d'une exposition mise sur pied par le L.A.C., dans le cadre des Journées du Patrimoine de septembre 1997. Nous vous invitons à prendre, ci-contre, connaissance du texte envoyé par Francis Polrot et le remercions cordialement de nous avoir signalé cette découverte.

A. Hauglustaine, C. Meessen



Vue de face



Vue arrière

« Les champs de la région réservent parfois de bonnes surprises pour celui qui, patiemment, veut bien en scruter le sol. Ils peuvent receler des choses curieuses, notamment des traces laissées par nos très anciens prédécesseurs, ceux que nous appelons les hommes préhistoriques. Quelques places orientées vers le sud-ouest, au début d'une pente, ou sur un replat, ont attiré plus particulièrement ces hommes qui y installèrent leurs campements, relais de chasse ou lieux d'habitats et de travail, on ne sait pas bien au juste. Cependant la trouvaille de déchets de taille et d'outils prouvent qu'ils y débitaient le silex pour façonner des outils et des armes. Ce sont ces pièces de silex, matériau difficilement altérable, qui sont arrivées jusqu'à nous. Un glanage minutieux des pièces à la surface des champs, sans fouille, est effectué depuis de nombreuses années par Benoît Pelzer et Francis Polrot. Le dessin et/ou la photographie des trouvailles sont envoyés à la Division du Patrimoine du Service public de Wallonie pour une parution dans les « Chroniques de l'Archéologie wallonne ».

C'est dans ce cadre-là qu'à Eykendriesche, sur une pente face à l'ouest, ils ont découvert et photographié en 2008 une hachette polie peu épaisse faite de silex gris. Et elle est complète ! Ce qui, sans être exceptionnel, n'est pas si courant car les accidents de travail étaient habituels et les débris souvent réutilisés à d'autres fins. Et quand bien même la pièce aurait accompagné son propriétaire jusqu'au bout, les engins agricoles métalliques ne manquent pas d'écorner peu ou prou les pièces intactes. Cette hachette ne mesure que 5 cm sur 4 pour une épaisseur de 7,5 mm, c'est donc une petite pièce délicate. Elle est polie des deux côtés, et possède toujours un tranchant arrondi bien vif. Pièce perdue ou abandonnée sur le campement, elle semble en tout cas ne pas avoir été beaucoup utilisée. »

Francis Polrot

L'Histoire de Baelen

De nombreux Baelenois(es) et Membachois(es) possèdent les différents livres que nous avons écrits pour fixer la « Mémoire de Baelen-Membach ». Les tomes 1, 2, 3, 6, 7, 8 sont épuisés !

Cependant il reste quelques tomes qui permettront à l'un ou l'autre de compléter leur collection ou d'en posséder une partie.

À la librairie « Chez Tante Jack », route de Dolhain, vous pourrez consulter ou vous procurer les tomes encore disponibles : 4, 5, 9 et 10 au prix modique de 15 € l'exemplaire.

Cadeau de fin d'année ? Conservation de notre mémoire ? Généalogies ? Voilà l'une ou l'autre raison, s'il en fallait une !

Et puis rendez-vous dans les « Infos Communales-pages historiques » pour de nouvelles histoires baelenoises !

André Hauglustaine et Camille Meessen

L'installation d'une nasse à canettes

Une nasse à canettes a fait son apparition à une entrée de la commune, du côté de Néreth (accès autoroute). L'occasion était trop belle de partager ce projet avec les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} de l'école de Baelen. Il paraît que la vérité sort de la bouche des enfants...



le message se veut clair : vous entrez dans une commune qui souhaite rester propre ! Ne jetez pas vos déchets n'importe où

Parmi les incivilités qui exaspèrent le plus, les détritus le long des routes sont souvent les premiers cités. Après de longues discussions au sein du groupe d'Action déchets, nous avons décidé d'installer en test une nasse à canettes à l'entrée de la commune pour sensibiliser les usagers de la route à ne pas jeter leurs déchets n'importe où, mais plutôt s'en débarrasser dans la nasse à canettes si c'est « tellement difficile » de conserver ses déchets jusqu'à son domicile.

Le Groupe d'Action déchets a voulu partager son idée avec les enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de Baelen avant son installation. Nous tenons à remercier Eliane Goebels ainsi que Jean Simons et Dominique Crosset pour leur disponibilité et l'animation de cette rencontre.



Les 5^{ème} et 6^{ème} primaire de Baelen entourent la nasse à canettes avant son installation.

Le pour et le contre.

Très perspicaces, nos « grands » de 10-12 ans soulignent les points positifs de cet aménagement. Le dispositif est bien accueilli car il contribue à limiter la pollution le long de nos routes. Le côté attractif est également souligné via l'aspect ludique de jeter ses déchets dans une poubelle amusante et jolie. Ils soulignent aussi le côté concret de l'action et se réjouissent d'associer notre commune à une commune propre.

Au niveau des aspects négatifs, les enfants soulignent que cette poubelle en forme de bouche de singe est de nature à distraire les conducteurs. Les enfants mettent en avant la menace de dégradation qui plane sur la nasse (tag, détacher le nœud du filet qui renferme les déchets...). Les enfants voudraient que notre commune ne reste pas la seule à installer des nasses à canettes mais ils restent optimistes et ajoutent que, même si Baelen reste seul à le faire, il faut le faire tout de même.

D'autres localisations ?

Les enfants connaissent peu d'autres endroits où l'on trouve des papiers à canettes. Plusieurs se souviennent qu'il y en avait une à l'arrivée du jogging baelenois (bien vu!). Un élève se rappelle en avoir vu une aux Pays-Bas du côté de la basse Meuse. Mr. Simons souligne pour sa part que les filets de ce genre ont été créés pour être placés le long des pistes cyclables afin que les cyclistes puissent jeter leurs déchets sans s'arrêter.



il faut savoir viser pour déposer une bouteille en plastique dans cette poubelle pour le moins originale

La discussion s'est orientée vers les autres localisations possibles. La localisation qui a recueilli le plus de suffrages est bien sûr l'école. Les enfants y voient un moyen super amusant pour jeter les canettes, berlingots et aussi, s'il y en a plusieurs, apprendre à bien trier les déchets. Qui sait, pour de futurs aménagements scolaires, l'idée pourrait un jour se concrétiser. Les enfants, dans un élan d'enthousiasme, recommandent de mettre des paniers à canettes à l'entrée mais aussi à la sortie de la commune, dans les vieux chemins où il

n'y a pas de poubelle mais aussi au centre des villages, à la plaine de jeux... Leur professeur les interroge alors sur l'effet esthétique des paniers à canettes et leur demande si le panier à canettes est la solution à tout.

En guise de conclusion et afin de poursuivre la réflexion au-delà de notre rencontre, d'autres questions furent posées : doit-on passer par là pour avoir une nature vierge de tout déchet ? L'effort positif de 10 personnes ne peut-il pas être anéanti par un seul individu mal intentionné ?

Une chose est certaine, nos enfants sont déjà bien sensibilisés au respect de leur environnement. Nous avons rencontré une quarantaine de futurs adultes convaincus et déterminés à améliorer la propreté le long des routes et pas seulement près de chez eux !

Améliorer le bilinguisme Verbesserung der Zweisprachigkeit

Ce groupe de travail créé en automne 2009 dans le cadre des projets retenus pour le développement rural concerne deux volets complémentaires : d'une part, sensibiliser les autochtones francophones de nos villages de Baelen et de Membach à un apprentissage de rudiments d'allemand, et d'autre part permettre aux germanophones de démarrer ou de perfectionner leur connaissance de la langue officielle de l'entité.

Au cours de trois rencontres efficaces et conviviales, nous avons structuré notre démarche en définissant les cibles (enfants en âge scolaire, relations avec l'administration communale, troisième âge) et les actions possibles (favoriser l'apprentissage et la perception de l'autre langue, formations pour adultes, documents bilingues, discussions animées). Nous avons écouté le récit du contexte historique de nos communes et de l'importance variable des deux langues sur le territoire par un spécialiste de l'histoire locale. Nous avons pu converser avec notre bibliothécaire et les enseignantes donnant le cours d'allemand à Baelen selon un statut préférentiel puisque Baelen est limitrophe de la région germanophone.

Le but de nos rencontres est de prendre conscience des possibilités et des limites de notre projet, notamment des lois régissant l'administration communale et de dépasser les échanges prometteurs pour faire du concret : une table de discussion bilingue, un projet pour les enfants.

Certes, parler du bilinguisme nous a confrontés à l'histoire récente et à notre propre vécu ; certes, il a fallu composer avec des avis différents au sein du groupe, pour définir mieux encore un but concret. Sur notre petit territoire limitrophe, cet exercice pratique de faire vivre l'Europe continue à nous solliciter pour remplir une mission prédéfinie : apporter un large éventail d'opinions et de propositions à notre conseil communal et sensibiliser les habitants à la richesse énorme que tout un chacun peut trouver dans la pratique des deux langues et dans leur patrimoine culturel respectif.

Cordiale invitation aux petits et grands

Le groupe « Bilinguisme » vous invite à participer à la fabrication de biscuits de Noël

Quand : mercredi, le 15 décembre 2010 à 16h

Où : « La Cantellerie » - Baelen

Qui : tous ceux qui désirent converser, mais aussi apprendre un nouveau mot de français (ou le contraire).

Inscription souhaitée mais pas obligatoire au 087/55.71.82 (après 18h) ou par mail à sylvie.luchte@euphony.net.be

Herzliche Einladung an Groß und Klein

Unter der Leitung der Gruppe „Bilinguisme“ laden wir euch zum Weihnachtsplätzchen backen ein.

Wann : Mittwoch, den 15. Dezember 2010 um 16 Uhr

Wo : „La Cantellerie“ - Baelen

Wer : jeder der Lust hat sich auszutauschen und dabei sogar das eine oder andere französische Wort in deutscher Sprache zu erlernen (oder auch umgekehrt).

Anmeldung erwünscht aber nicht zwingend unter Tel. 087/55.71.82 (nach 18 Uhr) oder per Mail an sylvie.luchte@euphony.net.be

Die Arbeitsgruppe, die im Herbst 2009 ihre Tätigkeit aufnahm im Rahmen der gewählten Projekte für die „Ländliche Entwicklung“, umfasst zwei sich ergänzende Teile : einerseits die einheimischen Französischsprachigen unserer Gemeinde Baelen-Membach sensibilisieren, einige Grundkenntnisse der deutschen Sprache zu erlernen, und andererseits den Deutschsprachigen zu ermöglichen, ihre Kenntnisse der offiziellen Sprache des Gemeindeverbandes zu starten oder zu verbessern.

Im Laufe von drei effizienten und geselligen Zusammentreffen haben wir unsere Arbeitsweise strukturiert, indem wir die Zielgruppen (Kinder im Schulalter, Gemeindeverwaltung, Senioren...) und die möglichen Aktionen (das Erlernen der anderen Sprache und deren Verständnis zu fördern, zweisprachige Dokumente erstellen, Gesprächsrunden...) definiert haben. Herr Pauquet, ein Spezialist der Heimatgeschichte unserer Gegend, hat uns informiert über den geschichtlichen Kontext unserer Dörfer und die unterschiedliche Bedeutung der beiden Sprachen auf dem Gebiet Baelen-Membach. Wir haben auch mit unserer Bibliothekarin gesprochen und mit den Deutschlehrerinnen, die in Baelen-Membach Deutsch unterrichten. Es handelt sich dabei um einen verstärkten Deutschunterricht, da Baelen direkt an die Deutschsprachige Gemeinschaft grenzt.

Das Ziel unserer Zusammentreffen ist, die Möglichkeiten und Grenzen (unter anderem, was die Gemeindeverwaltung betrifft) unseres Projektes festzulegen und über vielversprechende Austausche hinauszugehen, um Konkretes zu verwirklichen: eine zweisprachige Diskussions-, Gesprächsrunde, sowie ein Projekt für die Kinder.

Sicher, über Zweisprachigkeit reden, konfrontiert uns mit der neueren Geschichte und mit unserem persönlich Erlebten, natürlich müssen wir die verschiedenartigen Meinungen innerhalb der Gruppe berücksichtigen, um ein konkretes Ziel noch besser zu definieren. Diese praktische Übung, Europa leben zu lassen in unserem kleinen Grenzgebiet, spornt uns an, eine bestimmte Aufgabe zu erfüllen, unserem Gemeinderat eine breitgefächerte Auswahl an Meinungen und Vorschlägen vorzubringen. Ferner möchten wir alle Einwohner sensibilisieren für den unermesslichen Reichtum, den ein jeder in den beiden Sprachen und deren Kulturgut finden kann.

Gesucht !

Wer hätte **Kinderbücher in deutscher Sprache** abzugeben, welche in den Bibliotheken Baelen und Membach für unsere Schüler zur Verfügung gestellt werden ?

Wir bitten Sie, diese im Gemeindehaus Baelen abzugeben und **danken im voraus.**

Nous cherchons !

Qui aurait des **comptines en allemand** à remettre à la bibliothèque de Baelen et de Membach qui seront mises à la disposition de nos élèves ?

Auriez-vous l'amabilité de les déposer à l'Administration communale de Baelen. **D'avance un tout grand merci.**

Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
07/11/2010	Relais sacré	Baelen : 12h40 Membach : 12h50			
11/11/2010	Commémoration de l'Armistice	dès 9h à Membach et 10h30 à Baelen			Voir programme
13/11/2010	Concert annuel	Foyer Culturel	19h30	6€	«Les Fanfares» et Chorale St Grégoire
21/11/2010	Petit-déjeuner Oxfam	Foyer Culturel	de 7h à 11h	4€ (enfants -12 ans : 2 €)	L.A.C.(réserv. souhaitée : 0494/64.51.19)
03/12/2010	Saint-Nicolas Membach : Cortège aux lampions	départ rue de la Station à 18h	Rass. à 17h45		Comité de la St-Nicolas Membach
05/12/2010	Saint-Nicolas à Membach	Salle St-Jean			Comité de la St-Nicolas Mem- bach
05/12/2010	Saint-Nicolas à Baelen	Foyer Culturel	13h30	Tickets à 2 € (voir annonce)	Comité de la St-Nicolas Baelen
12/12/2010	Balade à La Calamine	Baelen : devant la Maison communale	13h30		087/76.33.89 Flas L. 087/56.91.58 Pirard J. 0473/98.44.98 Schoonbroodt H.
15/12/2010	Fabrication de biscuits de Noël	La Cantellerie	16h		Groupe «Bilinguisme» sylvie.luchte@euphonymet.be
31/12/2010	Réveillon Nouvel an	Foyer Culturel	dès 19h	Boissons compr. 50 € (enfants -12 ans : 10 €)	Inscription obligatoire : voir annonce
09/01/2011	Balade : Bellesforterbrücke	Baelen : devant la Maison communale	13h30		087/76.33.89 Flas L. 087/56.91.58 Pirard J. 0473/98.44.98 Schoonbroodt H.
13/01/2011	RAMASSAGE DES SAPINS DE NOEL	Baelen ET Membach			
21/01/2011	Amicale annuelle de l'ACRF	La Cantellerie	19h30		A.C.R.F. Baelen



Avis aux personnes et organisateurs de **BALS en lieux clos** ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série
d'obligations à respecter par les organisateurs de

**REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance
au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la
direction de la Police locale pour y fournir tous les rensei-
gnements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement
peuvent être demandés à l'Administration communale
ou être consultés sur le site internet de la commune
www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents
en ligne - Chargement de documents: «Demande d'auto-
risation pour manifestation en plein air et déclaration de
tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que
«les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police adminis-
trative» à respecter.



Balades

Pour découvrir votre village et votre région,
nous vous invitons à participer aux différentes
balades organisées:

12 décembre : La Calamine
09 janvier : Bellesforterbrücke

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen
à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction
d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.57-087/56.91.58

Comité de Saint-Nicolas / Nikolauskomitee MEMBACH

INVITATION CORDIALE A TOUTES ET A TOUS

Bientôt, saint Nicolas rendra à nouveau visite à tous les enfants de Membach. Il vous donne rendez-vous le **vendredi 3 décembre** à 18h pour le traditionnel CORTEGE AUX LAMPIONS à travers les rues du village (rassemblement à 17h45 chez Pirenne, rue de la Station).

Une distribution de sachets est également prévue à la salle St-Jean le **dimanche 5 décembre** pour les enfants du village (jusqu'à 12 ans accomplis). Une lettre explicative sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres du village, ainsi que dans les cartables des élèves de l'école.

Comme chaque année, nous comptons sur votre générosité lors de la collecte pour la réussite de cette fête enfantine !

Le Comité de Saint-Nicolas MEMBACH

HERZLICHE EINLADUNG AN ALLE

Wie in jedem Jahr, wird der Nikolaus bald wieder alle Membacher Kinder besuchen. Er erwartet euch **am Freitag 3. Dezember** um 18 Uhr zum traditionellen Umzug durch die Straßen von Membach, die die Kinder mit ihren Laternen erleuchten werden. (Treffpunkt um 17:45 Uhr bei der Familie Pirenne, rue de la Station).

Am Sonntag 5. Dezember trifft der Nikolaus im Saal St Jean wieder ein, wo er allen Kindern des Dorfes (bis Vollendung des 12. Lebensjahres) eine Tüte überreichen wird.

Demnächst wird ein Brief mit einigen erklärenden Worten in die Briefkästen des Dorfes verteilt sowie allen Schulkindern mitgegeben.

Wir rechnen auf Ihre Spendenbereitschaft bei der Umschlagkollekte und danken Ihnen bereits im Voraus für Ihren Beitrag zum Gelingen dieses Kinderfestes!

Das Nikolauskomitee MEMBACH

Relooking au club canin de Membach

C'est lors du plus beau week-end du mois d'août que l'équipe « Chiensheureux », aidée de nombreux membres bénévoles, tous plus mordus les uns que les autres, a retroussé ses manches afin de rendre de jolies couleurs à son club bien aimé !

Pour une fois, ce n'étaient pas les chiens qui assuraient l'animation sur le terrain !

Certain(e)s perché(s) au sommet d'escalabelles ou d'échafaudages s'accrochaient à leur pinceau, pendant que d'autres jouaient aux couvreurs en fixant une bâche protectrice sur le toit d'une remise qui pleurait d'humidité...

D'autres encore, d'un pinceau très précis, alternaient avec art les deux couleurs du club sur les divers obstacles.

Pendant toute une journée, un audacieux alpiniste des cimes joua de la tronçonneuse sur tout le pourtour du terrain pour étiéter des arbres et dégager les projecteurs cachés par les branches.



Une équipe se retrouva « sur les barricades », confectionnant une palissade de protection côté Vesdre.

Réalisée sur place par un gentil membre menuisier, sur un établi de fortune, une barrière toute neuve vint remplacer l'ancienne qui n'en pouvait plus de tenir par habitude ! Le lendemain, un autre membre bricoleur paracheva l'ouvrage en y apposant un grillage.

Une brigade de joyeux peintres s'est chargée d'enduire barrière et clôture d'un enduit protecteur.

Une équipe de juniors (les 3 enfants d'un boulanger) mirent aussi la main à la pâte... le garçonnet aux barricades, les petites filles aux pinceaux avec déjà beaucoup de talent.

La logistique n'était pas oubliée : tout le monde se régala des délicieux sandwiches confectionnés avec soin et patience par une de nos membres.

Merci à tous ces sympathiques bénévoles dont la bonne volonté et l'enthousiasme communicatif faisaient chaud au cœur.



Un petit-déjeuner Oxfam à Baelen !

L'événement annuel initié par Oxfam-Magasins du monde est devenu un rendez-vous incontournable pour plus de 40.000 participants. Particulièrement à l'honneur cette année : le chocolat. Grâce à Kavokiva, partenaire d'Oxfam en Côte d'Ivoire, venez découvrir le chocolat équitable.

Cette 19^{ème} édition se déroulera les 20 et 21 novembre dans plus de 200 lieux en Wallonie et à Bruxelles. Amis, voisins, citoyens, familles, tous sont invités à s'attabler autour des valeurs de convivialité, solidarité, qualité, justice, proximité.

Se réunir autour d'une tasse de café, quoi de plus chaleureux. Et si cela permet de faire progresser les idées du commerce équitable, tant mieux. En faisant la promotion d'une consommation responsable, basée sur une démarche équitable avec les producteurs du sud et une relation de proximité avec ceux du nord, Oxfam-Magasins du monde invite les citoyens à devenir acteurs de changement.

C'est pourquoi le L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) vous convie le dimanche 21 novembre au Foyer Culturel de 7 à 11h.

Participation : Adulte : 4€, enfant (-12 ans) : 2€

Les bénéfices seront entièrement reversés au fonds « Made in Dignity » soutenu par Oxfam-Magasins du monde.

Réservation souhaitée au : 0494/64.51.19

A.C.R.F. Baelen

INVITATION

Chères Amies,
Si vous avez envie de passer une soirée agréable, venez nous rejoindre pour notre

AMICALE ANNUELLE

qui aura lieu le **vendredi 21 janvier 2011 à 19h30** à la salle « La Cantellerie »

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur et poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.

Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de l'A.C.R.F. de Baelen.



La venue de Saint-Nicolas à Baelen

Au foyer culturel de Baelen
Le dimanche 5 décembre à 13h30

Vente des tickets pour les sachets au prix de 2€ : boulangerie Moonen, boulangerie Radermecker, librairie « Tante Jack » et « La Canardière » jusqu'au 1^{er} décembre

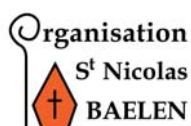
Programme :

13h30 : « L'île de Gloup », spectacle pour enfants par le groupe « Les Zinzinconnus ».

Animation par un sculpteur de ballons.

Suivi de l'arrivée du grand Saint et de la remise des sachets aux enfants présents.

Entrée gratuite – invitation cordiale à tous



Horaire de la société de gymnastique

LUNDI : 16h > 17h : 5^{ème} et 6^{ème} primaire filles
17h > 18h : 1^{ère} et 2^{ème} primaire filles
18h > 19h : 3^{ème} et 4^{ème} primaire filles

MARDI : 16h > 17h : maternelles garçons
17h > 18h : 5^{ème} et 6^{ème} primaire filles STEP

MERCREDI : 19h > 20h30 : step-aérobic pour dames et demoiselles à partir de 17 ans

JEUDI : 17h > 18h : 1^{ère} et 2^{ème} primaire garçons
18h > 19h : 3^{ème} et 4^{ème} primaire garçons

VENDREDI : 16h > 17h : maternelles filles
17h > 19h : compétitions filles

Attention !

Date à retenir : Fête de Gym. 2011 : le samedi 19 mars !

Baelen - Baelen - Baelen - Baelen

Le Carrousel

Groupe de Danses Folkloriques

a le plaisir de vous inviter
à participer à ses cours de danses,
dans une ambiance conviviale et détendue.

Où ? :

A la Cantellerie à Baelen

Quand ? :

Un Vendredi sur deux de 20H00' à 22H00'

Pour qui ? :

Ouvert à tous de 17 à 77ans

Dates des prochains cours en 2010

10/09 et 24/09

08/10 et 22/10

05/11 et 19/11

03/12 et 17/12

Faites le premier pas, nous ferons les suivants ensemble!

Contacts : Marc Scius 0478/ 88 33 57
et Luc Seel 0479/ 80 36 86

Baelen

Dès 19h00

Foyer Culturel

Nouvel An

2011

Apéritif & Toasts

Grand Buffet Chaud & Froid

10 plats buffet entrée - 15 plats buffet

Desserts & Fromages

Boissons Comprises

50€

Enfants -12 ans : 10€

Infos : G.Papy (0494/75.38.23)

Inscription obligatoire avant le 15 décembre
via le compte 732-0214040-12

Pour les groupes, précisez le nom du responsable de table

Pas d'accès soirée uniquement - Places Limitées

CONCERT ANNUEL

La Société Royale « Les Fanfares » et la Royale Chorale Saint Grégoire ont le plaisir de vous inviter à leur concert annuel,
qui aura lieu à la salle du Foyer Culturel de Baelen

Le samedi 13 novembre 2010 à 19h30

Nous espérons vous y rencontrer nombreux, accompagnés de votre famille, vos amis, vos connaissances.

Venez passer en notre compagnie une soirée musicale agréable et divertissante

Programme :

*** Première partie : Royale Chorale Saint Grégoire de Baelen

Sous la direction de Monsieur René NEYKEN.

- 1) Je reviens chez nous
 - 2) Le Sud
 - 3) Bella Marie
 - 4) Pour un Flirt
 - 5) Schneewalzer
 - 6) Sur ton Visage une Larme
 - 7) La Belle de Cadix
 - 8) Ton Doux Visage
 - 9) Calango
- Organiste : Cindy Schyns

François Provencher
Nino Ferrer
Gerhard Winkler
Roland Vincent
Michel Pruvot
Lunero et Mogel
Francis Lopez
F. Huppermans
Thierry Thiebaut

*** Deuxième partie : Société Royale « Les Fanfares » de Baelen

Sous la direction de Monsieur René NEYKEN.

Président d'honneur : Monsieur André GAZON

- 1) Bee Gees Revival Arr. Johan de Meij
 - 2) Clarinet Concerto Nikolai Rimsky-Korsakov
 - 3) Dragostea Din Tei Soliste : Alexandre Antoine
 - 4) Largo al Factotum della Citta Dan Mihai Balan
 - 5) Bands Around the World G. Rossini
 - 6) Lama Soliste : Raymond Brandt
 - 7) Peter Gunn Paul Yoder
- Serge Lama (Morceau offert par Dany Brandt)
Henri Mancini (Morceau offert par Felix Pennisi)

*** Troisième partie : De Jekerländers

Cet orchestre réputé, venu de Kanne, dans le Limbourg belge, assurera, par son répertoire de musique folklorique et populaire, une animation de premier choix. Une excellente manière de terminer la soirée !

PAF : 6,00 €

Peinture

**Baelen et Membach à travers la peinture, l'aquarelle, la lithographie, le dessin...
et Rétrospective sur l'oeuvre du peintre baelenois Pierre Eydt**

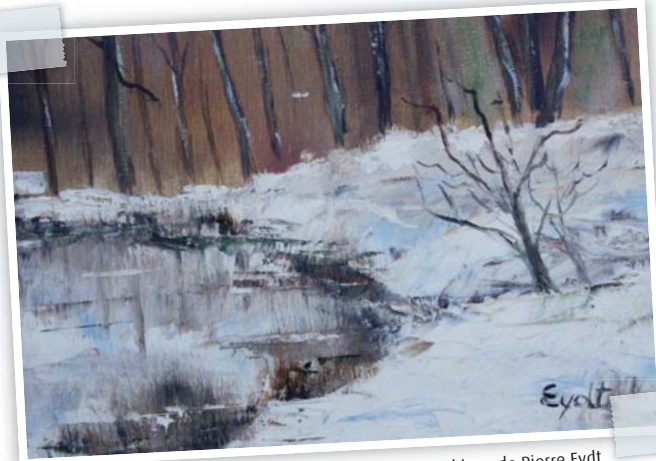


Tableau de Pierre Eydt

Le LAC organisera en juin 2011 (kermesse à Baelen) une exposition qui aura pour thème :

Baelen et Membach à travers la peinture, l'aquarelle, la lithographie, le dessin...

Sans oublier les Hautes Fagnes, le barrage de la Gileppe et les forêts de l'Hertogenwald qui font, bien évidemment, partie du territoire communal.

Le L.A.C. souhaite, également, saisir cette occasion pour présenter une **rétrospective consacrée aux tableaux de Pierre Eydt**, artiste baelenois. De nombreux habitants de Baelen l'ont très bien connu !

Pour réaliser cette exposition qui rassemblera, d'une part, des peintures, aquarelles... sur Baelen-Membach et, d'autre part, des oeuvres dues au pinceau de Pierre Eydt, le LAC fait appel aux personnes désireuses de prêter ce qu'elles possèdent. Cette exposition se déroulera lors du W.E. de la fête à Baelen.

Nous vous remercions d'avance de l'aide que vous voudrez bien nous apporter par le prêt de ces oeuvres et, de la sorte, nous permettre de mener à bien cette exposition qui intéressera un public curieux de découvrir Baelen et Membach sous un angle artistique et de redécouvrir les multiples facettes du travail pictural de Pierre (Pierrot) Eydt.

Sachez encore que les oeuvres prêtées seront, sans exception, couvertes par une assurance.

Contacts : Nathalie Thönnissen : 0486 / 90.23.63
André Hauglustaine : 0478 / 21.48.09
Camille Meessen : 0474 / 80.21.79

Asbl De Bouche à Oreille - secteurs d'économie sociale



Mobilier - Matériel de bricolage - Electro garanti 6 mois - Luminaires
Brocante - Vêtements - Linge de maison - Jouets - Livres

SECONDE MAIN

Hall de vente de 1.500 m²
rue Mitoyenne 218 à Herbesthal
Ouvert lundi de 10h à 17h
mercredi de 13h à 18h
samedi de 10h à 13h
087/89.08.39

Boutique de seconde main et d'épicerie OXFAM

rue de l'église 12
au centre de Welkenraedt
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Ouvert samedi de 9h30 à 12h
087/88.31.95



Créés il y a 25 ans déjà, la Goutte d'Eau et le Service Mobilier sont issus de projets caritatifs, qui ont évolué au fil du temps et se sont enrichis d'objectifs environnementaux, économiques, et de réinsertion socio-professionnelle.
Nous sommes reconnus comme entreprise d'insertion fédérale, et sommes labellisés éthique « Solid'R » et qualité « Rec'Up ».

Vous pouvez aider notre asbl en faisant don du mobilier, de la brocante, des vêtements, dont vous n'avez plus l'utilité mais qui sont encore EN EXCELLENT ETAT.
Enlèvement de vos dons gratuitement à domicile : 087/89.08.39

